REPUBLIQUE FRANCAISE

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT TEMPORAIRE

Mairie de Marville
10 Place Saint-Benoît 55600 MARVILLE

Monsieur **Le Maire,**

Je soussigné (e) (1) : ☐ M. ☒ Mme

Nom : CAVACO

Prénoms : Françoise

Profession ou qualité : Présidente

Adresse : 1 Grande Place 55600 MARVILLE

Association : Art et Histoire

N° agrément DDJS pour les associations sportives : .....

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons de (2)

☒ catégorie **3** ☐ catégorie **4** (3)

Lieu : Place Saint-Benoît / Grande Place

Du : 20/06/26 A 08h00 Au : 20/06/26 A 14 heure(s)

Du : 18/07/26 A 08h00 Au : 18/07/26 A 14 heure(s)

A l'occasion de (4) : Marché des producteurs locaux

Fait à : Marville Le : 03/06/26

Signature,

ARRETE DU MAIRE N°37

Le Maire de MARVILLE

Vu la demande ci-dessus,
Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du code de la santé publique
Vu les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2214-4 et L.2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les articles L.3331-1, L.3332-3, L.3332-4, L.3352-3 du Code de la Santé Publique,

Arrête : Mme CAVACO Françoise

est autorisée à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de catégorie : 3

du : 20/06/26 A 08 heure(s) au :20/06/26 A 14 heure(s)

du : 18/07/26 A 08 heure(s) au : 18/07/26 à 14 heure(s)

à (5) : Place Saint-Benoît / Grande Place

Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.
La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

En mairie, le : 03/06/26 Le Maire,

MAIRIE DE MARVILLE (Meuse)

(1) Patronyme, prénoms, profession ou qualité et adresse du demandeur
(2) Indiquer la catégorie
(3) Pour la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique uniquement
(4) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc...
(5) Indiquer le lieu envisagé de l'ouverture du débit

Exemplaire destiné ☐ au demandeur ☐ à la gendarmerie ☐ à la préfecture ☐ à la mairie